

Institutions Les seize critères de Matignon pour évaluer la ministre

Comment la « culture du résultat » s'appliquera à Christine Albanel

Christine Albanel est avertie : comme celui de ses collègues, son avenir sera jugé sur la base d'une batterie d'indicateurs. Matignon l'a annoncé : à l'heure du remaniement, une série de critères serviront à évaluer les ministres (*Le Monde* du 4 janvier). Ces critères, le cabinet de consultants en stratégie Mars & Co, chargé d'encadrer l'opération, ne les a pas établis seul. Inspirés des lettres de mission de Nicolas Sarkozy, ils ont été construits avec l'aide des cabinets ministériels. Après « de nombreux allers et retours », indique l'entourage de M^{me} Albanel, Mars & Co en a retenu seize, censés offrir « un focus sur les objectifs donnés par le président ».

M. Sarkozy avait fait de l'éducation artistique sa priorité ? Deux indicateurs suivront la « proportion de jeunes d'âge scolaire qui ont bénéficié d'une action éducative et culturelle de la part d'une structure subventionnée par le ministère » et le « nombre d'établissements scolaires qui intègrent un volet artistique à leur projet d'établissement ».

De même, le président avait fait de l'adéquation entre l'offre et la demande et de la démocratisation culturelle l'un des axes de sa



feuille de route. Quatre critères ont été retenus. Deux concernent la gratuité expérimentée dans quatorze musées nationaux depuis le 1^{er} janvier, « l'évolution de la fréquentation » et « l'évolution de la composition des publics ». Les deux autres entendent mesurer l'impact des subventions du ministère, « fréquentation totale des lieux subventionnés » (musées, monuments, salles de spectacle) et fré-

quentation « par les jeunes publics ».

Dans sa lettre de mission, le président de la République souhaitait voir le piratage sur Internet vigoureusement combattu... Après les propositions faites par Denis Olivennes, PDG de la Fnac, on évaluera « l'évolution du nombre de fichiers piratés ». M. Sarkozy voulait aussi doper la France dans la compétition culturelle internatio-

nale... La « part de marché des films français en France », la « part des transactions mondiales du marché de l'art réalisées en France », ou encore, le « volume d'exportation des produits culturels » figurent dans les critères retenus. Tout comme le « nombre d'heures de programmes culturels sur les chaînes publiques » et leur audience.

Parent traditionnellement rogné de la culture, le patrimoine fait l'objet d'attention puisque sera mesuré le « volume dépensé dans les palais et monuments historiques par l'Etat et les partenaires » (collectivités locales et mécènes). Encore faut-il que ces sommes fassent la preuve de leur utilité : Matignon entend observer l'impact des rénovations sur les niveaux de fréquentation.

« Part de marché »

Pour marquer encore la nécessaire « culture du résultat », deux derniers indicateurs ont été retenus : les « ressources propres autres que de billetterie » dans les musées et monuments nationaux et la « part de marché des entreprises françaises dans l'ensemble des industries culturelles ». Façon pour le premier de préparer un éventuel passage à la gratuité, pour le second, de mesurer l'impact des aides accordées aux entreprises culturelles.

Au cabinet de la ministre, on se félicite de la cohérence de ce « tableau de bord », censé éclairer l'Elysée, Matignon et la Rue de Valois. Professeur de science politique à Paris-X et auteur d'un rapport sur l'évaluation des politiques culturelles, Emmanuel Wallon est moins enthousiaste. « Il y a trop de contradictions », souligne-t-il. Avec les indicateurs déjà établis dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances. Avec la révision générale des politiques publiques, qui recommande à l'Etat d'abandonner ses missions de gestion au profit de l'orientation stratégique. Avec la lettre de mission de Sarkozy qui insistait sur le soutien à la création, un aspect totalement absent. Sans compter le côté Père Fouettard de l'opération. »

Car, au-delà du suivi des politiques, c'est bien d'une évaluation des ministres qu'il s'agit. Avec un premier rendez-vous fin janvier, suivi de réunions trimestrielles qui évoquent inmanquablement les conseils de classe. « C'est un peu enfantin, soupire M^{me} Albanel. Quelle influence ai-je sur la part de films français dans les salles ? Je ne décide pas s'il faut faire Les Visiteurs 3 ou pas, or c'est ça qui décide des bonnes et des mauvaises années. » Bonne nouvelle quand même pour l'élève Albanel : *Astérix aux Jeux olympiques* sort le 30 janvier. ■

NATHANIEL HERZBERG